

Match Europe/USA : quel gagnant en 2020 ?

Dans un contexte de forte demande mondiale de produits agricoles, les choix faits par la Commission Européenne pour la Pac 2020 sont à l'opposé de ceux du nouveau Farm Bill américain. Qui aura eu raison en 2020 ?

Jacques Mathé, économiste

La Pac 2015 s'inscrit dans le prolongement des trois dernières "réformes" de 1999 (agenda 2000), 2003 et 2007 (découplage). En fait, la seule vraie réforme de la politique agricole européenne s'est produite en 1992 avec la fin des soutiens aux prix. Parallèlement, de l'autre côté de l'Atlantique, les Américains viennent de voter un nouveau Farm Bill qui semble à contre-courant de la logique européenne. La Commission Européenne a bâti le nouveau règlement en considérant les marchés des productions agricoles saturés sur le continent européen et en minimisant le potentiel de la demande mondiale, du moins pour des prix rémunérateurs. Cette vision prospective (à vrai dire n'est-ce pas plutôt un manque de vision ?) confirme les choix faits il y a plus de 20 ans, dans un contexte de surproduction, de privilégier des aides indépendantes de l'acte de production. Il n'est pas du tout certain que cette logique d'ajustements successifs de la Pac soit d'actualité en 2020. Les dernières études montrent la forte demande mondiale de produits agricoles et les limites pour certaines productions à répondre à cette demande.

Le marché mondial en ligne de mire

Ces opportunités de marché, les USA les ont déjà intégrées dans le Farm Bill qui se met en place cette année. La stratégie est claire : remplacer l'interventionnisme militaire par la dépendance des marchés alimentaires mondiaux à la production agricole américaine. Les farmers du Middle-West vont remplacer les GI's. L'objectif est d'exporter en masse les productions végétales, ce qui était déjà le cas pour le maïs et le soja, mais aussi les productions animales, notamment la viande bovine et les produits laitiers. Le marché chinois est particulièrement ciblé pour le fromage et les steaks.

Augmenter les volumes de toutes les productions

Pour inciter les farmers à augmenter les volumes, la recette est connue et elle a fait ses preuves en Europe pendant les 30 premières années de la politique agricole européenne. Il suffit de sécuriser le revenu des producteurs, notamment dans les périodes de prix dépréciés. Une garantie de prix (PLC) et une garantie de chiffres d'affaires (ARC) seront les deux instruments de la nouvelle loi agricole, qui compléteront le système d'assurance récolte et revenu. La nouveauté est qu'une grande majorité des productions bénéficiera de ces dispositifs. Ainsi un producteur bio aura une garantie de prix calculé sur les cours du secteur et pourra lisser les risques liés aux variations annuelles importantes

dans ces systèmes. On s'attend d'ailleurs à une très forte augmentation des productions bio avec ce nouveau programme. Enfin, des budgets conséquents sont consacrés au développement des productions locales, aux circuits courts et plus globalement au développement de systèmes alimentaires de proximité.

Un décalage prégnant avec la Pac

L'USDA* a compris que des gisements de richesses ne demandaient qu'à être activés, pour le plus grand bien de l'économie des territoires ruraux. Car c'est bien aussi l'autre face du Farm Bill : un grand écart dans les objectifs, une souplesse dans la mise en œuvre et surtout un budget à envergure variable mais qui pourrait exploser si la production s'accroît avec des prix dépréciés. L'Union Européenne est de ce point de vue plus contrainte. Malgré tout, le décalage entre la Pac et le Farm Bill est prégnant. Au-delà de l'agriculture, c'est aussi le décalage entre deux visions géopolitiques. Qui aura eu raison en 2020 ? On dit souvent que les Américains ont dix ans d'avance : en 2020, nous n'aurons que 5 ans de retard !

* U.S. Department of Agriculture, l'équivalent de notre Ministère de l'Agriculture.
PLC : Price Loss Coverage.
ARC : Agricultural Risk Coverage.

